

Paris, le 25 mai 2020

Destinataires

- Clubs affiliés

Réf : RW/MA/2020-40

Pôle Communication-Evénementiel-Marketing

Affaire suivie par : Régis Walker

☎ 01.48.01.24 55

Objet : Crise COVID-19 / Soutien aux clubs de gymnastique

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme je vous l'indiquais dans mon courrier du 13 mai dernier, les membres du Bureau, les médecins, les cadres de la FFGym, la Direction Technique Nationale et moi-même travaillons activement à un plan de soutien et de relance à destination des clubs de la Fédération. Les différentes réflexions menées par les groupes de travail sont de grande qualité et je sais que les mesures envisagées seront de nature à vous accompagner, tant sur les aspects financiers que sanitaires, administratifs ou en matière de communication.

En complément de l'engagement fédéral, d'autres dispositifs de soutien financier sont à votre disposition et je vous invite à y souscrire dès à présent. Vous trouverez ci-dessous la liste des principaux dispositifs nationaux :

- **« Soutiens ton club »**

La Fondation du Sport met à disposition une plateforme de financement participatif dédiée aux clubs sportifs. #SoutiensTonClub permet aux associations sportives affiliées aux fédérations sportives actuellement en difficulté de créer leur cagnotte solidaire.

Les particuliers (les amis du club, la famille des gymnastes, les anciens du club, les champions...) et les entreprises peuvent ainsi faire des dons à destination des clubs de gymnastique (et plus particulièrement du vôtre), tout en bénéficiant de fortes déductions fiscales (66% sur l'impôt sur le revenu et 60% sur l'impôt sur les sociétés).

Afin de bénéficier des aides, vous devez déposer votre candidature dès maintenant en cliquant ici <https://www.soutienstonclub.fr/>

- **Dispositif « Sport, Santé, Culture, Civisme » (2S2C)**

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le Ministère des Sports, ainsi que le Mouvement sportif ont souhaité s'engager dans un travail commun par la mise en place du dispositif dit « 2S2C » qui participe au retour progressif à l'école des élèves depuis le 11 mai.

L'objectif du dispositif « 2S2C » est d'assurer localement l'accueil des élèves sur le temps scolaire, en groupes réduits (maximum 15), en fonction du respect des règles sanitaires, par d'autres intervenants que leurs professeurs, en proposant d'encadrer une activité physique et sportive.

.../...

La gymnastique peut s'inscrire parfaitement dans ce dispositif, à travers une pratique adaptée et le respect des gestes barrières.

Ce dispositif est coordonné au niveau départemental. Il est donc impératif de vous rapprocher dans un premier temps du groupe d'appui départemental (GAD), structure pilotée par les services académiques et préfectoraux (voir coordonnées en annexes). Je ne peux que vous encourager à vous engager dans cette démarche qui permet notamment aux entraîneurs de pouvoir intervenir dans un autre cadre. Le club sera rémunéré pour son engagement, alors que les coûts de ces interventions seront pris en charge par les collectivités territoriales avec le soutien de l'Etat.

Je vous invite aussi à prendre attache individuellement auprès de vos CROS, CDOS et Conseils régionaux et départementaux qui ont parfois mis en place des plans d'urgence destinés au mouvement sportif mais dont les modalités varient selon les territoires.

Dans cette période particulière sachez que les services administratifs de la Fédération et la Direction Technique Nationale sont fortement mobilisés pour assurer la continuité de la pratique dans nos clubs et ce dans le respect des règles sanitaires spécifiques qui sont régulièrement précisées par le Ministère des Sports.

Je vous prie d'agréer Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations sportives les meilleures.



James Blateau
Président

Copie : Comité Directeur – Comités Régionaux – Comités Départementaux – Personnel Fédéral – DTN - DTNa
DHN - CTS